

**A PROPOS DE LA MAISON DITE MARGATTA  
(ALIAS MORGATTA OU MORGATA)  
SITUÉE 17 RUE COMPAGNIE ROGER-BARBÉ À LANNION.**

**QUELQUES NOTES PAR FRANÇOIS SALLOU**

Dans un article, non signé, d'un hebdomadaire lannionais paru le 15 août 2015, intitulé « Lannion insolite », la maison dite « **Margatta** » est évoquée. L'auteur lui attribue une fonction historiquement infondée et nous apportons ici quelques informations utiles toutefois incomplètes.



Fig 1 : Façade principale sur rue



Fig 2 : Façade sur cour

Qualifiée de « majestueuse demeure » par les auteurs de *l'Histoire de Lannion des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>, cet immeuble est défini comme étant un hôtel Urbain à composition symétrique. La ville de Lannion contient plusieurs immeubles de ce type, construits au XVIII<sup>e</sup> siècle en pierre, de caractère sobre. Ils ne présentent, en général, aucun décor sculpté. De composition à cinq travées symétriques, l'entrée est placée dans l'axe et est surmontée de portes-fenêtres et de balcons ornés de ferronneries. La hauteur des baies est décroissante au fur et à mesure de l'élévation. Le décor est l'expression d'un savoir-faire constructif : l'art de la stéréotomie<sup>2</sup>. L'appareillage des linteaux en arcs, des piédroits harpés<sup>3</sup> animent subtilement les élévations<sup>4</sup>.

1 - Pierre de LA HAYE et Yves BRIAND, Impram, 1974.

2 - Art de la coupe des pierres en vue de la construction des voûtes, coupoles, etc...

3 - La harpe est l'ensemble des pierres disposées en alternance.

4 - TRAME, MARIEU L., ALIOTTI J.M., QUEUÏLE S., *Ville de Lannion - ZPPAUP- Phase de diagnostic*, septembre 2009,

La maison « Margatta » se distingue par ses pierres de crossette<sup>5</sup> sculptées en granite, situées à chaque extrémité de la toiture, faisant penser à des gargouilles. Ces sculptures qui interpellent les visiteurs, peuvent être à l'origine de l'interprétation rapportée dans le journal.

### Les propriétaires successifs de 1527 à 1830

Le nom de « **Margatta** » que l'on prête à cette maison provient d'un surnom qui apparaît pour la première fois chez un certain **Tugdual Rivoallen** vivant au début du XVI<sup>e</sup> siècle et n'a rien à voir avec quelque dame vivant de ses charmes comme cela est évoqué dans l'article du journal.

Les Cahiers de La fabrique de Lannion, relevé par Yves Briand, transcrits par Jean-Jacques Lartigue<sup>6</sup> d'après les archives de M. Raison du Cleuziou, mentionnent en effet :

- 1527, 11 janvier : *Tugdual Rivoallen*, autrement Morgata<sup>7</sup>
- en 1570 : *Yvon Rivalen dict Morgatta*, cause ayant de Jean de Kermellec, pour Rolland et Pierres Le Roux, dessus leur hostel près la Fontaine Carcadec et le jardin vis à vis de la dite maison en laquelle demeure le dit Rivoalan : 12 deniers<sup>8</sup>.
- en 1570, *Jean Rivallen dict Morgatta* fils de feu Marie Le Barz, dessus une pièce de terre es mettes de Saint Nicolas, d'un costé sur terre Beautrice Le Guillouzer ; 2 sols<sup>9</sup>.
- En 1570, *Yvon Rivoallen dict Morgatta* pour deux tombes en la dite église dessus sa maison à Lannion ou il demeure à présent : 5 sols<sup>10</sup>.
- En 1590 *Yvon Rivouallen, dit Morgatta*, 4 sol de rente à la dite église par... et Gautier Guillaume...<sup>11</sup>
- On trouve aussi dans les registres paroissiaux de Brélévenez l'existence, le 6 mai 1618, de Janette Rivoalan *dict Mogatta*.

En 1663, la maison fut l'objet d'une acquisition, par voie judiciaire, de Catherine Fallegan qui épousera Louis de Kermel en 1674<sup>12</sup>. Elle était fille de René Fallegan et de Jeanne Thomé<sup>13</sup>.

Mais la maison déclarée en 1677 au domaine royal n'est pas celle que nous connaissons laquelle date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Seules les crossettes sculptées en gardent le souvenir. La visite intérieure permet toutefois de découvrir qu'il existait un escalier en vis dans les sous-sols et l'on a ré-employé, comme dans d'autres maisons lannionaises, des poutres à tenons et mortaises du temps des maisons à pan de bois. Plus tardivement, un bâtiment complémentaire adjacent fut construit, donnant sur la rue du Marchallac'h, réutilisant des linteaux à arbalète par exemple.

En 1750, une autre dame Jeanne Thomé, sentant la fin venir, déclare une rente de 6 livres à devoir à messieurs les recteurs et prêtres de Lannion. Dans l'acte, dont nous avons la copie, l'on y évoque « La Grande Maison de Morgatta ».

Le 16 pluviôse An VII (10 février 1799), lors de la vente des biens nationaux appartenant à la République, par l'émigration de Pierre-Joseph de Kergariou et des enfants de François-Paul Delage du Volude, la maison Margatta est mise en vente par adjudication au prix de 9 520 francs. Au premier feu, une enchère de 9 545 francs est portée par M. **Daniel de Kerinou** demeurant à Lannion<sup>14</sup>, suivie de deux autres feux sans enchères. 2 Minus.

5 - En architecture, la crossette est le ressaut d'un claveau qui se prolonge au-dessus du claveau même.

6 - Président de l'Association C.H.E.F. d'Armor LANNION.

7 - Cahier n° 6, p.35, acte 324 & 444.

8 - Cahier n° 2, p.9, acte 41

9 - *Ibidem*, p.12, acte 57.

10 - *Ibidem*, p.18, acte 107.

11 - Cahier n° 3, p.6, acte 20.

12 - BMS - site des Archives Départementales des Côtes-d'Armor.

13 - Il existe plusieurs Jeanne Thomé ce qui entraîne des confusions.

14 - **Pierre Daniel de Kerinou** habitait place du Marchallac'h dans une maison qu'il avait fait construire en 1785. Il est né à Perros le 20/10/1748, marié en 1773 à Marie-Anne Eléonore Duportal-Kergré, dont cinq enfants, décédé à Lannion le 4.04.1826. Il était avocat, maire et procureur du roi à Lannion, avant la Révolution, député suppléant aux Etats- Généraux pour la sénéchaussée de Lannion, « qui avait toujours exercé les fonctions administratives à la municipalité et au Directoire de sa ville » (Dubreuil, p.263).

Mais après le décès de Jeanne Thomé survenu en 1751<sup>15</sup>, nous ne retrouvons mention de cette maison qu'en l'An VIII, 1<sup>e</sup> Floréal (21 avril 1800), lorsqu'elle appartient à **Louis Grégoire Guermarquer**, fils du régisseur de Rosambo. La maison porte à cette date le numéro 45 de la rue de Tréguier. On notera qu'elle est dite « neuve », par conséquent la maison actuelle daterait des années 1790-1800<sup>16</sup>. On relèvera que le fils du régisseur de Rosambo, Louis Grégoire se marie en 1798. Sachant qu'il est propriétaire de cette maison en 1800, on peut penser qu'il en est le bâtisseur car il ne doit pas s'agir de son père, qui, dans la phase terminale de sa vie connaît des difficultés financières importantes. Il fit de mauvaises affaires et en outre, dut rembourser des dettes qui n'étaient pas les siennes et perdit vingt cinq mille francs dans une faillite et deux navires. Ceci peut expliquer le changement de propriétaire de la maison survenu avant 1804, car Louis Grégoire écrit : « J'espérais avoir assez de fortune pour vivre honorablement avec ma famille ». On notera aussi que son épouse née en 1782, mariée en 1798 à l'âge de 16 ans, décède à l'âge de 19 ans, c'est-à-dire en 1801. Ainsi Louis Grégoire de Guermarquer connut-il une vie mouvementée<sup>17</sup>.

L'An XIII (1804-05), **Félix Daniel de Kerinou** né le 08/08/1776<sup>18</sup>, fils de Pierre Marie Daniel de Kerinou et de Marie-Anne Eléonore Duportal-Kergré, est propriétaire de la « maison Morgatta » et cour (Plan d'Alignement, à la Médiathèque de Lannion). En l'An XII, (7 avril 1804), à 27 ans, il se marie à Jeanne-Yvonne Prigent de Kerallain, orpheline, âgée de 16 ans et demi ; il est donné co-étudiant aux lois (Lannion EC de l'an XII, n°16).

Au décès de leur mère, Marie-Anne Eléonore Duportal-Kergré, épouse de Pierre Daniel de Kerinou, survenu le 28 mai 1830, les enfants font valoir leur droit à la succession. Il semble que la vente ait été faite contre le consentement de leur père. La vente de l'immeuble par adjudication a lieu le 16 novembre 1830. Un contrat de vente de Kergrec'h est consenti par monsieur Jean-Joseph-Anne Baron de Montbel, domicilié à Brest, au profit de **madame Catherine-Vincente Reine de Kergariou**, propriétaire demeurant à Saint-Pol-de-Léon, représentée par M. Sébastien-François-Joseph Barbier, marquis de Lescoët pour 110 000 francs.

### Origine du mot Margata<sup>19</sup>

Pour un breton bretonnant le mot « Morgate » évoque le mollusque que l'on appelle « seiche ». L'osselet se vend sous le nom d'os de seiche et la poche au noir est utilisée pour faire la sépia, laquelle sert au dessin au lavis.

Le dictionnaire Larousse cite « morgate » comme provenant du bas-breton *mor, mer*, nom de la seiche en Bretagne.

Le dictionnaire Littré précise que le mot « morgate » désigne toujours la sèche dans le Finistère et le Morbihan et que le mot est corrompu en « margate », dans les Côtes-du-Nord.

Dans le *Catholicon*<sup>20</sup> de 1499 on trouve le mot « morgaden » signifiant poisson(s).

Un poète évoque :

« ...*Les poissons morts et les morgates*

*Vont à ces pêcheurs indolents... (Les goélands) »*<sup>21</sup>

On peut donc penser que la famille Rivoallen portant ce surnom eut une activité en rapport avec la pêche en mer. Ce nom de Margatta, d'origine bretonne évoque la pêche des poulpes. Il n'a rien à voir avec quelque dame vivant de ses charmes comme cela est évoqué dans l'article du journal.

15 - 1751, 20 déc : décès de Jeanne Thomé-Le Bussy, 91 ans, (donc, née vers 1660) ; ont signées : Marie-Anne Le Normant, Marie Joseph Le Normant veuve Kerroniou (BMS Lannion 72/348)

16 - BURDELOT. *Plan détaillé de la ville de Lannion levé par le soussigné ingénieur des Ponts & Chaussées, pour servir à l'alignement des rues & à la réfection des pavés de la dite ville. Lannion le 1<sup>er</sup> floréal an 8. Burdelot, AD 35.*

17 - En 1806, Pierre Grégoire-Guermarquer écrivait : « Il est temps de m'envoyer aux Invalides » (*L'œil du Maître...*, p.76).

18 -- BM Lannion 274/372.

19 - Renseignements recueillis par Liliane Le Gac (ARSSAT).

20 - LAGADEC (Jean), *Le Catholicon armoricain*, Jehan Calvez imprimeur à Tréguier, 1499, édition Joseph Floch, 1977.

21 - RICHEPIN (Jean), *La mer. Oiseaux des mers.*

### Les crossettes sculptées en façade de la maison

A partir de la Renaissance, commencée en Italie au XIV<sup>e</sup> siècle, les artistes s'affranchissent du style gothique. Le nouveau contexte politique, social et scientifique leur permet d'innover. Les peintres et les sculpteurs n'hésitent plus à représenter la beauté des corps humains dénudés, le profane rencontre le sacré. Ce courant artistique se prolonge au XVI<sup>e</sup> siècle et atteint son apogée dans d'autres pays.

Aux extrémités de la toiture de la maison « Margatta » on peut voir des crossettes sculptées, certainement un réemploi des pierres du premier édifice du XVI<sup>e</sup> siècle. Au sommet de la façade donnant sur la rue des personnages sont sculptés dans la pierre : à droite, un homme dénudé ; à gauche, une femme dénudée à la longue chevelure, la main droite sur le ventre et la main gauche semblant toucher un buste d'homme. Sur l'arrière de la bâtisse, on distingue deux chiens.

Sur un contrefort de la chapelle Saint-Hervé à Gourin (Morbihan) construite au XVI<sup>e</sup> siècle, une sculpture de femme dénudée à longue chevelure sur le point d'accoucher<sup>22</sup>, ressemble étrangement à celle de la maison « Margatta » de Lannion.

Des sculptures à thèmes « profanes » existent sur d'autres maisons de cette époque à Lannion, notamment rue des Chapeliers, Place du Général Leclerc, Place du Miroir. « LANNION riche d'expériences diverses est la plus « Renaissance » des villes du TREGOR et semble la seule à la fin du XVI<sup>e</sup> à avoir assimilé sur ses façades le vocabulaire antiquisant. Ses sculptures à thèmes « profanes » semblent confirmer cette tendance novatrice »<sup>23</sup>



Fig 3 à 6 : Les crossettes  
Un chien    Une femme enceinte  
un chien                    un homme

Fig 7 : Linteau de fenêtre à arbalètes

Crédit photos : JY Moisan

22 - Bernard Rio, *Le cul béni, amour sacré & passions profanes*, p 99, novembre 2013, coop Breizh.

23 - Daniel Leloup, *Maisons en pan-de-bois de Bretagne*, Editions Ouest-France 2002.